

NOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN

# Guide pratique du particulier



Pôle Espace Public et Environnement  
Direction Déchets Propreté  
[proprete-dechets@brest-metropole-oceane.fr](mailto:proprete-dechets@brest-metropole-oceane.fr)

 **Brest**  
métropole océane  
COMMUNAUTÉ URBAINE



## Gérer un déchet avec efficacité, c'est contribuer à mieux vivre ensemble



Brest métropole océane assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets. Une tâche considérable, quand on sait que chaque habitant produit en moyenne plus d'un kilo d'ordures par jour. Les agents de la collectivité vident ainsi chaque semaine 106 000 bacs sur un parcours de 250 tournées.

Comment faire pour que chaque étape de la vie de ces déchets ne constitue pas une nuisance pour les voisins ?

La présentation des déchets, conformément au règlement de collecte (en bac ou dans un conteneur et non sur la voie publique), ainsi que le respect du jour de collecte pour ne pas gêner la circulation sur le trottoir doivent devenir de véritables réflexes.

L'organisation concrète du tri, du compostage et d'une consommation responsable doit se faire au sein de chaque foyer. En France, sept ménages sur dix trient leurs déchets ménagers, à condition que des facilités de collecte leur soient proposées.

Brest métropole océane y répond en mettant en place plusieurs systèmes de collecte des déchets recyclables : bacs jaunes, points éco propreté, conteneurs enterrés, déchèteries.

Participons à cet effort en respectant quelques gestes simples et en modifiant nos habitudes domestiques.

## COMMENT RÉDUIRE NOS DÉCHETS ?

- Privilégier les produits moins gourmands en emballages et éviter les produits à usage unique.
- Opter pour les produits rechargeables.
- Lors de l'achat d'un équipement électrique ou électronique, rapporter le matériel hors d'usage en magasin, ou à la déchèterie du Spernot.
- Donner à des associations caritatives ou à la Recyclerie du Spernot (à l'entrée de la déchèterie).
- Boire de préférence l'eau du robinet.
- Mettre un autocollant Stop-Pub sur la boîte aux lettres.

## • Composter nos déchets

pour réduire de 30 % leur volume et produire un compost de qualité.

Brest métropole océane vous propose 3 composteurs :

- 320 litres en plastique
- 600 litres en bois
- 800 litres en plastique

Renseignements : 02.98.34.32.10.



## COMMENT TRIER NOS DÉCHETS ?

Une question sur le tri, contactez-nous au **02 98 34 32 10**

### JE METS

#### PRODUITS RECYCLABLES

- Bouteilles et flacons en plastique (*biens vidés*)
- Boîtes en métal, aérosols vides, briques alimentaires...
- Journaux, magazines, cartonnets...  
*en vrac, ne pas mettre en sacs*



#### VERRE

- Bouteilles, bocaux, pots...  
*sans bouchon ni capsule*



#### BIO-DÉCHETS

- Tontes de gazon
- Restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, épluchures...
- Fleurs coupées

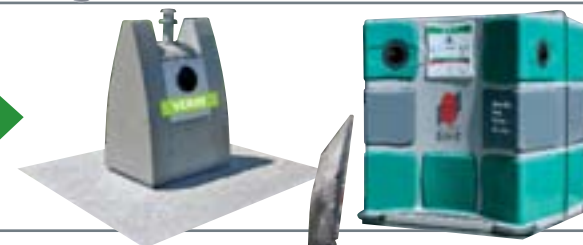


#### ORDURES MÉNAGÈRES

- Barquettes en polystyrène ou en plastique
- Pots de yaourt ou de crème
- Papiers gras et articles d'hygiène



### OÙ



### JE NE METS PAS

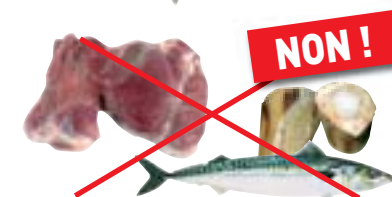
- Verre
- Déchets verts
- Barquettes et pots en plastique
- Sacs et films en plastique



- Bouchons
- Capsules
- Ampoules
- Vaisselle
- Pots de fleurs



- Viandes
- Os et arêtes
- Excréments d'animaux



- Déchets verts
- Objets coupants et pointus (seringues...)
- Huile de friture



# COMMENT ADOPTER DES GESTES SIMPLES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE ?



Rentrer **impérativement** les bacs après la collecte pour permettre à chacun de circuler librement sur le trottoir.



Présenter les bacs poignées vers la route.



Bac trop petit, en mauvais état, contactez-nous au 02.98.34.32.10.



Ne pas surcharger les bacs et fermer le couvercle.



Ne pas déposer de sac au pied des bacs ou des conteneurs.



# COMMENT UTILISER LES 5 DÉCHÈTERIES ?

**Vous pouvez  
y déposer toutes  
les catégories de déchets**



Spernot	Semaine	Dimanches et jours fériés
D'octobre à mars	8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h	9 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h
D'avril à septembre	8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 19 h 30	
Autres déchèteries	Semaine*	Dimanches et jours fériés
D'octobre à mars	9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h	9 h 30 - 12 h 30
D'avril à septembre	9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 19 h	
<b>* Fermées les mardis matin et jeudis matin</b>		

*Les déchèteries sont réservées aux particuliers. Toute récupération dans l'enceinte de la déchèterie est strictement interdite.*

*(Règlement des déchèteries sur [www.brest-metropole-oceane.fr/environnement](http://www.brest-metropole-oceane.fr/environnement))*

*Une Recyclerie située à la déchèterie du Spernot permet de donner une seconde vie à certains objets (meubles, vaisselle...). Renseignez-vous sur les heures d'ouverture au **02 98 34 32 10**.*

Conception : www.image-de-marque.fr - © Brest métropole océane 2009 - Photos : Dominique Leroux, Image de Marque.

## COMMENT SE DÉBARRASSER DES ENCOMBRANTS ?

En complément des 5 déchèteries et de la Recyclerie du Spernot, les objets volumineux ou intransportables peuvent sous certaines conditions être évacués sur rendez-vous devant votre domicile.

**Contactez nous au 02 98 34 32 10  
pour connaître les modalités de ramassage.**



## À SAVOIR...

### Et les jours fériés ?

- À compter du jour férié, jusqu'en fin de semaine, chaque jour de collecte habituel est décalé au jour suivant.

### Le Pôle de valorisation des déchets du Spernot.

- Des visites sont organisées pour les groupes sur le pôle de valorisation des déchets du Spernot. Contactez-nous pour plus d'information.



ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



Pôle Espace Public et Environnement  
Direction Déchets Propreté  
[proprete-dechets@brest-metropole-oceane.fr](mailto:proprete-dechets@brest-metropole-oceane.fr)  
[www.brest-metropole-oceane.fr/environnement](http://www.brest-metropole-oceane.fr/environnement)  
Tél. 02 98 34 32 10

**Brest**  
métropole océane  
COMMUNAUTÉ URBAINE